

DOLLEREN

VFOS



Dépôt légal E26/84 du 10 février 1984





–Une nouvelle fois compte tenu de la situation sanitaire, le rendez-vous habituel des vœux du maire n'aura pas lieu.

Ce moment privilégié en votre présence et celle de l'équipe municipale, du personnel communal, des différentes associations, ainsi que des élus donne tous les ans lieu à des échanges sur l'année écoulée. Malgré l'annulation de cette réception tant appréciée, je tiens tout de même à vous remercier ainsi que tous les acteurs de la vie municipale pour votre investissement au service de l'intérêt commun.

Depuis le début du mandat, entouré de mon équipe motivée et impliquée, nous avons mis en place différents moyens de communication numérique afin de faciliter la diffusion des informations municipales et de pouvoir échanger avec vous. Une page Facebook, un nouveau site Internet et une application mobile « INTRAMUROS » sont désormais à votre disposition.

Cette mobilisation, reflet de la vie du village, va se renforcer début janvier par la distribution d'un colis pour nos aînés, qui a été très prisé l'an dernier.

Notre vie au quotidien, celle de nos enfants et de nos familles, est encore bouleversée, et à ce jour, nous sommes toujours dans l'interminable attente de jours meilleurs et d'une reprise progressive de notre vie locale.

Je pense à tous les bénévoles de nos associations, de nos commissions ainsi qu'aux Sapeurs-Pompiers Volontaires de notre CPI, qui depuis de nombreux mois s'attachent à poursuivre activités et service. Je souhaite les assurer de tout mon soutien et de celui du Conseil municipal pour les accompagner au mieux dans leurs engagements.

Je n'oublie pas tous les professionnels de notre commune et de notre bassin de vie qui ont dû s'adapter à ce contexte et je les remercie pour les prestations qu'ils apportent en veillant aux besoins de chacun.

J'ai une pensée pour les personnes qui nous ont quittés et je renouvelle mon soutien à toutes les familles endeuillées.

L'équipe municipale s'attache à dérouler sa feuille de route et à respecter ses engagements, tout en tenant compte des transitions climatiques et économiques à l'image de la seconde tranche des travaux d'aménagement de la ferme du Graber qui ont débuté, et dont le sujet est détaillé plus loin.

En avril 2022, nous passerons devant les urnes à l'occasion de l'élection présidentielle pour le quinquennat 2022/2027. Ensuite, nous nous retrouverons pour les législatives, en juin, afin d'élire nos représentants à l'Assemblée Nationale. Une année riche en sollicitations dans un contexte particulier où les préoccupations sanitaires auront un impact sur la participation. J'en profite pour vous rappeler que le droit de vote en France n'est pas un devoir, mais un droit acquis au cours de plusieurs siècles, héritage de la Révolution.

Quelles que soient nos opinions politiques, le vote est un acte citoyen pour le maintien de nos institutions, car il n'est de pire ennemi de la démocratie que l'abstention.

Avec vous à nos côtés, j'ai toutes les raisons de croire que cette nouvelle année 2022 sera porteuse d'espoir, de santé et de petits bonheurs partagés avec toutes les personnes qui vous sont chères. Qu'elle permette la réalisation de nos projets et qu'elle nous réunisse pour une convivialité retrouvée! Il me reste à vous souhaiter un joyeux Noël et une très bonne année.

A glectliche Wihnachte, un viel Glect fer's neje Johr.

Votre Maire, Sébastien REYMANN



MAIRIE

Heures d'ouverture au public :
mardi et vendredi de 9 h à 11 h
30 et de 17 h à 18 h.

Permanence de M. REYMANN,
Maire :

le mardi de 17 h à 18 h.

Permanence de
M. GAUTHRON, Premier Adjoint :
le samedi matin sur rendez-vous.

Tél. : 03.89.82.02.12

Télécopie : 03.89.82.91.12

Email : mairie.dolleren@tv-com.net

Site internet : www.dolleren.fr

Mairie fermée pour congés du
24 décembre au 31 décembre
inclus.

POSTE OBERBRUCK

L'agence postale est ouverte les
lundi, mardi, jeudi, vendredi et
samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

DÉPART/ ARRIVÉE DANS LA COMMUNE

Arrivée, départ ou simple chan-
gement d'adresse dans la
commune : dans votre intérêt,
n'omettez pas de le signaler au
secrétariat de la Mairie.

LISTE ÉLECTORALE

N'oubliez pas de vous inscrire
sur la liste électorale. En 2022
auront lieu les élections prési-
dentielles et les élections légis-
latives.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

En cas de panne d'éclairage pu-
blic, veuillez le signaler au secré-
tariat de la Mairie.

ANNIVERSAIRES HIVER 2022

JANVIER

Le 3
FREDEZ Marie-France 75 ans

Le 5
SIMON Paulette 78 ans

Le 20
STEGER Gilbert 83 ans

Le 23
ERHARD Serge 70 ans

Le 28
HENSINGER Jacqueline 71 ans

FÉVRIER

Le 14
EHRET Bernard 71 ans

Le 23
TROMMENSCHLAGER Liliane 87 ans

Le 24
TROMMENSCHLAGER Marie-Laure
72 ans

Le 28
GASSER Raymond 75 ans

MARS

Le 11
EHRET Joseph 87 ans

Le 12
MODISPACHER Heinz 75 ans

Le 14
KIPPELEN Joseph 81 ans

Le 15
TROMMENSCHLAGER Marthe
80 ans

Le 16
KESSLER Anne 87 ans

Le 26
SUTTER François 77 ans

MARIAGE

Le mariage de LAURENT Anto-
nin (31 ans) et de Jessie JUS-
SEAUME originaire de Bossen-
dorf 67 (29 ans) a été célébré en
présence de la famille proche
samedi 13 novembre 2021 à la
Mairie de Marlhes, commune si-
tuée dans le département de la
Loire, dans le parc naturel régio-
nal du Pilat.

Antonin est Maître de Confé-
rences en géologie à l'Université
de Saint-Etienne et Jessie est
minéralogiste dans une Société
à Saint-Etienne.

Le couple s'est installé à Marlhes
et attend un prochain heureux
événement.



DÉCÈS

Christophe WEISS
le 9 novembre 2021 à DOLLEREN.

Elisabeth ZIMMERMANN
le 18 novembre 2021 à THANN.

Marie Josée KESSLER
le 9 décembre 2021 à Mulhouse

BATTUES DE CHASSE

Samedi 18 et
dimanche 19 décembre 2021
Dimanche 26 décembre 2021
Samedi 8 janvier 2022
Samedi 15 janvier 2022
Samedi 22 janvier 2022
samedi 29 janvier 2022

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Les jeunes gens et les jeunes filles nés en **2006** devront se faire recenser à la Mairie au cours de l'année 2022, **dans le mois qui suit leur seizième anniversaire**. Cette formalité est obligatoire pour les enregistrer et permettre leur convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**
www.defense.gouv.fr/jdc

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Le balayage des trottoirs et caniveaux, ainsi que leur déneigement, incombent aux riverains. Merci de ne pas l'oublier en cette période hivernale.

TARIFS DES TÉLÉSKIS

Les tarifs sont maintenus pour la saison 2021/2022 à :
TICKETS :
Petit télési : 4 € (vendu par 5)
Grand télési : 3 € l'unité

Forfaits pour journée entière d'exploitation :
Enfants de - de 15 ans : 9 €
Adultes : 14 €
FFS/étudiant et seniors de plus de 65 ans : 12 €

Forfaits demi-journée uniquement si ouverture de 13 h à 17 h :

Enfants de - 15 ans : 9 €
Adulte : 12 €
FFS/étudiant et seniors de plus de 65 ans : 10 €

Les enfants de DOLLEREN âgés de moins de 16 ans, dont les parents assurent un service bénévole aux téléskis, bénéficient de la gratuité des remontées mécaniques. Pour cela, il faut être en possession d'une carte-forfait à demander à Sébastien REYMANN. Cette carte est strictement personnelle et ne pourra pas être prêtée. Elle devra être munie d'une photo d'identité.

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire sur la liste des bénévoles. N'hésitez pas à nous contacter.

MODERNISATION DES MOYENS DE PAIEMENT

Il est rappelé que depuis octobre 2016, vous pouvez payer vos factures via internet et avec votre CB sur <https://www.payfip.gouv.fr/tpa/accueilportail.web>

Vous pouvez également bénéficier du prélèvement automatique de vos factures d'eau. Les personnes intéressées pourront s'adresser auprès des services du TRESOR PUBLIC ou à la Mairie.

BOIS DE CHAUFFAGE

La Commune vend du bois de chauffage au prix de 55 € le stère (220 € la toise). Les personnes intéressées pourront s'adresser au secrétariat de la mairie.

ÉVÉNEMENTS

La situation sanitaire ne nous permet pas d'organiser les traditionnelles cérémonies des vœux et repas des aînés. Ceux-ci ne seront pas oubliés et se verront remettre une surprise.

SALLES COMMUNALES

PRESBYTÈRE

La commune de Dolleren loue les 2 salles de l'ancien presbytère pour des fêtes familiales durant toute l'année. Ces salles peuvent accueillir un maximum de 50 personnes et sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite. Elles sont pourvues d'une cuisine équipée notamment d'un lave-vaisselle professionnel, d'un réfrigérateur avec congélateur ainsi que d'une grande cuisinière.

SCHLUMPF

Dans un cadre naturel idyllique, le chalet du Schumpf est un endroit idéal pour une soirée en famille ou entre amis.

Avec une capacité de 25 personnes, une cuisine équipée : frigo, lave-vaisselle, four et cuisinière gaz... Vous y trouverez tout l'équipement nécessaire pour réussir votre fête.

La location est sous condition durant la période hivernale, suivant l'enneigement. Prix de location des salles SCHLUMPF et PRESBYTERE à compter du 1^{er} janvier 2022 :
- 58 € la journée (uniquement en semaine)
- 80 € les deux journées
+ 22 € par journée supplémentaire.

COLLECTE DE SANG

Le jeudi 10 février 2022 à la salle polyvalente de Sewen.





AU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 OCTOBRE 2021



Le Conseil Municipal,

Souscrit une ligne de trésorerie de 187 000 € afin de compléter le financement des travaux du GRABER. Cette ligne de trésorerie vaut avance des subventions et du remboursement de la TVA.

Prend connaissance du rapport de présentation de la consultation des entreprises concernant les travaux au GRABER.

Décide de l'acquisition des terrains appartenant à la succession STUDER Marie-Odile décédée en 2019. Il s'agit d'un terrain section 3 n° 21 (verger-pré) et du terrain section 8 parcelle 29 (pré) au prix de 30 000 €.

Approuve la modification tarifaire de la complémentaire prévoyance. Cette modification fera l'objet d'un avenant.

Exige le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes propriétaires de forêts au financement de l'ONF.

Exige la révision complète du projet de contrat Etat/ONF 2021-2025. Demande que l'Etat porte une vraie ambition politique pour les forêts françaises. Demande un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

Prend acte de la présentation du rapport annuel 2020 du SMICTOM.

Est informé de l'avancement de l'étude de faisabilité du RPC (Regroupement Pédagogique Concentré).

Un compte rendu de la rentrée scolaire est également présenté en séance.



**La Commune de DOLLEREN va recruter un(e) secrétaire de Mairie.
Poste à pourvoir le 1 avril 2022.
L'offre d'emploi a été mis en ligne sur le site du Centre de Gestion www.cdg68.fr – portail de l'emploi territorial.
Pour tout renseignement s'adresser au secrétariat de la Mairie.**

UNION SPORTIVE OBERBRUCK-DOLLEREN



Le ciel nous est tombé sur la tête...

Christophe Weiss, l'emblématique trésorier du club, s'est endormi pour toujours, le 9 novembre, à 63 ans, terrassé par le crabe, cet implacable prédateur.

Dollerois pure souche, Christophe grandit au foyer de Jean-Pierre et Jeanne Weiss, entouré de ses frères, Denis l'aîné et Gilles le cadet, autre pilier du club. Après une scolarité classique, il fait des études de comptabilité en vue d'une orientation vers la profession d'expert-comptable.

Très jeune, il devient membre des sapeurs-pompiers dont son père est le chef de corps. S'en suit un long chemin de service aux autres. Passionné de voitures de sport, il assiste à plusieurs Grands Prix et surtout aux incontournables 24 heures du Mans, un rendez-vous annuel qu'il ne manquera pour rien au monde. Il s'adonne aussi quelque temps à la danse folklorique au sein du Waschba Folk, le groupe dollerois qui avait il y a peu sa petite renommée dans la région. Pour ses vacances, son lieu de prédilection, c'est la Corse. Soleil, mer, montagne : quoi de mieux pour se ressourcer.

C'est au football qu'il consacre la majeure partie de ses loisirs. Il pratique ce sport en équipe de jeunes, puis en seniors et enfin en vétérans. Très combatif, il privilégie cependant l'esprit d'équipe et la franche camaraderie. En 1987, il s'offre un nouveau challenge en prenant les rênes de la trésorerie. C'est là qu'il donne la pleine mesure de son talent. Lors de l'assemblée générale, il nous présente, année après année, un bilan financier d'une précision et d'une clarté remarquables. Le dimanche, lors des rencontres à domicile, il fait la quête parmi les spectateurs afin de récolter quelque argent nécessaire à la vie du club.

Mais il ne sait pas seulement jongler avec les chiffres, il prend également beaucoup de plaisir à jouer avec les mots. Avec beaucoup de discernement, une pointe d'humour et un brin de fantaisie, il se complaît régulièrement à refaire le monde en disséquant l'actualité.

Son instinct de négociateur le pousse également bien souvent, avec sa bonhomie et sa bonne humeur naturelles, à déjouer les conflits et calmer les esprits belliqueux.

Après une longue carrière d'expert-comptable, il aurait pu profiter d'une retraite bien méritée. Malheureusement le destin en décide autrement et la maladie change ses projets. Les douleurs et les contraintes, il les supporte avec un grand courage, sans jamais se plaindre.

Pour assurer ses arrières, il lui faut trouver un successeur pour son poste de trésorier. Son choix est vite fait : ce sera Anthony, son filleul, qui saura sans nul doute parfaitement gérer les finances du club.

Et puis, discrètement, paisiblement, il est parti sans faire de bruit...

Nous restent les souvenirs des bons moments passés avec lui : qu'ils nous donnent la force de supporter son absence.

Remercions Christophe pour ce qu'il nous a apporté. A présent, qu'il repose en paix.

24 novembre. Je m'apprête à envoyer cet article pour impression. C'est là que j'apprends le décès, à 71 ans, de Christian Hensinger, autre membre incontournable du club. Au comité depuis 1978, il a officié en tant que joueur, arbitre et dirigeant de longues années durant à l'USOD.

Décidément, quand le sort s'acharne...

Etienne BAEUMLER

DU CÔTÉ DE LA MJC

1, rue de la 1^{re} DFL (ancien presbytère à côté de l'église)

Présidente : WECKNER Yvette 10, rue de la 1^{ère} DFL 68290 DOLLEREN

Contact : 06.23.84.30.29 / 03.89.82.02.90 Mail : weckfydoller@tv-com.net

Yoga

Les cours de yoga, dispensés par Christiane RUDLER vont bon train les lundis à 18 h 00 pour la 1^{re} séance et 19 h 45 pour la deuxième séance.

C'est déjà le 2^e trimestre qui va débiter. Les participantes très assidues tirent un réel bénéfice de ces séances.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Christiane au 03.89.82.58.49 ou 06.82.18.51.64

Mail : christiane.rudler@gmail.com

3^e Âge

Les jeudis "belote et petits chevaux" enchantent nos aînés, tous les 15 jours et ce depuis le 30 septembre. Là aussi, tout va très bien malgré les contraintes des gestes barrières et les participants attendent avec impatience de se retrouver. Si vous aussi vous avez envie de partager ces après-midi conviviales, vous pouvez contacter les animatrices qui seront ravies de vous accueillir : Marie Rose NAEGELLEN (03.69.19.59.45) et Lisette MERSIOL (03.89.82.98).



DU CÔTÉ DE LA PÊCHE

Tout le monde a pu constater ces dernières années que notre belle "DOLLER" était envahie par des herbes, plantes diverses et même des arbustes qui réduisent le passage de l'eau. Vous avez pu apercevoir une pelleteuse dans le lit de la Doller au niveau du 2^e pont. Et voilà déjà une partie de la rivière bien dégagée.

Le lundi 11 octobre, alors que ces travaux étaient en cours en amont du 2^e pont, en aval c'est une pêche électrique qui a été organisée afin de dénombrer les poissons sous l'œil attentif du Président de l'association de pêche, Roger TROMMENSCHLAGER.

Grégory EHRET technicien muni d'électrodes, natif de DOLLEREN, Nathan POTIER technicien, un aide du département, missionnés par Rivières de Haute Alsace, avec le concours de Francis WECKNER, garde-pêche assermenté, ont participé à cette pêche. Les poissons étourdis par les électrodes ont été capturés avec des épuisettes et remis au bas de la chute en aval. Les poissons étaient nombreux et pas seulement des truites, mais aussi des chabots, goujons, vairons, loches et chevesnes.



COURS DE DESSIN

Joël LEBRE, professeur de dessin redonnera des cours à la MJC de DOLLEREN pour enfants à partir de 8 ans et adultes les jeudis de 17 h 00 à 19 h 00.

Pour tout renseignement : Yvette WECKNER 06.23.84.30.29

DU CÔTÉ DU CONSEIL DE FABRIQUE ...



Le 1^{er} week-end de l'entrée en Avent a été marqué par la vente de couronnes de l'Avent et d'arrangements de Noël confectionnés par les membres et bénévoles du Conseil de Fabrique.

Le succès a dépassé notre attente et le produit de nos après-midi de bricolage du mois de novembre a trouvé rapidement preneur auprès de vous.

Nous sommes désolés de ne pas avoir pu satisfaire tout le monde et nous ferons le nécessaire pour l'année prochaine en vous proposant de commander la couronne ou l'arrangement que vous souhaitez. ❄️

Afin de limiter l'impact déchets, nous reprenons les bases des couronnes en paille en bon état pour les réutiliser contre un bon de réduction sur votre prochain achat.

Nous voulons vous remercier pour votre soutien et au-delà de la vente, cette opération a été pour nous l'occasion d'une belle aventure, de belles rencontres et de beaux échanges, malgré un contexte un peu morose.

A toutes et tous, belles fêtes de fin d'année dans la paix et la joie.

Les membres du Conseil de Fabrique. ❄️



DISPOSITION ET RECOMMANDATION POUR LA PÉRIODE HIVERNALE

Notre commune a investi dans du matériel de déneigement.
Avec le concours du conseil départemental une lame et une gravillonneuse ont été achetées.
Monsieur Roger TROMMENSCHLAGER de la ferme du Holschlag 2 est notre prestataire.

La route départementale est du ressort des services du CD68.

► La carte est disponible sur le site de la Cea : https://inforoute.alsace.eu/mod_turbolead/getvue.php/737_view.pdf

Afin de faciliter les opérations de déneigement de nos rues, il est demandé aux automobilistes de prêter une attention particulière au stationnement de leurs véhicules sur la voie publique, pour permettre le bon passage du chasse-neige et permettre l'évacuation de la neige, ceci évitera d'avoir des rues mal ou pas du tout déneigées. En cas de non-respect la commune sera amenée à règlementer le stationnement.

Nous vous rappelons également que le déneigement des voiries sera priorisé, les moyens communaux seront engagés pour les espaces et bâtiments publics, et là où le gabarit du chasse-neige ne permet pas d'intervenir.



Quelques bons principes à appliquer :

La neige ne pouvant être enlevée avant d'être tombée, et le chasse-neige ne pouvant être partout en même temps, à certaines occasions et en fonction du contexte météo, il arrive que la circulation sur la route du Schlumpf peut s'avérer particulièrement difficile. Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une route de montagne et comme l'indique le panneau B26 les équipements spéciaux sont obligatoires.

- Les abords doivent être traités par chaque riverain au droit de la propriété dont il a l'usage, sur les trottoirs en dégagant ceux-ci autant que possible, en veillant à ne pas obstruer les caniveaux, les grilles de bouches d'égouts, les avaloirs afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales ou de fontes.
- Lorsque les voies ne comportent pas de trottoirs, le dégagement/déneigement reste à réaliser le long des habitations (mur ou clôture) concernées sur un espace permettant le passage en sécurité des piétons.

En cas de nécessité vous pouvez contacter le secrétariat de Mairie au 03 89 82 02 12.

LA FERME DU GRABER

... Un nouveau chantier

En 2012, la Commune de DOLLEREN avait entrepris des travaux de réfection de ce bâtiment.

Il s'agissait d'aménager la Ferme en Gîtes d'Etapes de randonnée, projet initié par le Pays THUR DOLLER.



Depuis la fin des travaux, la FERME DU GRABER a connu trois gérants successifs :

- Madame Fabienne GENSBITTEL du 1^{er} juin 2014 au 31 mars 2018,
- La Société OASIS MANAGEMENT du 15 mai 2018 au 31 mars 2019,
- Monsieur et Madame Dimitri et Marie-Charlotte VILLEMEN du 9 septembre 2019 au 28 février 2021.

Le recul de ces années d'exploitation a permis de mettre en avant des lacunes dans la conception même du bâtiment. Si l'hébergement et la restauration n'appelaient pas d'observation, l'absence d'un logement pour les gérants posait de réels problèmes.

Les gérants occupaient deux chambres de l'hôtel. Outre le fait que ces deux chambres ne pouvaient pas être louées, les gérants manquaient d'intimité. Ce problème étant plus marqué par les derniers locataires, jeunes parents.

Depuis deux années, la Commune a cherché à trouver une solution, non seulement pour satisfaire à l'exigence d'un logement pour le/les futurs gérants, mais également pour améliorer l'accueil au GRABER.

AMENAGEMENT D'UN LOGEMENT :

Celui-ci sera installé dans les combles au-dessus des anciennes étables.

Il sera composé de trois chambres, d'une salle de bain, et d'une pièce de vie (cuisine et séjour). Il pourra donc accueillir une famille.

AMENAGEMENT D'UN DORTOIR :

Ce dortoir se situera dans les combles, dans la continuité des chambres actuelles. Il permettra l'installation de 8 lits, de sanitaires et d'un local technique.

LA SALLE HORS SAC :

Cette salle sera installée dans l'ancien espace de stockage à côté de la cuisine actuelle. Elle permettra d'accueillir les randonneurs.

L'ACCES DES RANDONNEURS :

Sera amélioré par l'aménagement d'un porche.

Ces derniers mois, ont été consacrés à l'étude de ce gros chantier, au montage des dossiers d'urbanisme, à celui du financement de ce projet.

LE BUDGET :

La maîtrise d'œuvre a estimé le projet aux alentours de 280 000 € hors taxes.

Ce projet pourra bénéficier des différents financements :

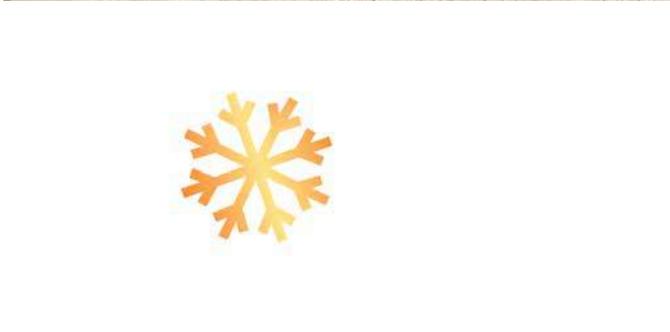
- de la part de la Collectivité Européenne d'Alsace : une somme de 29 595 €,
- de la part de la Région (convention interrégionale du Massif des Vosges) : une somme de 50 000 €,
- de la part de l'Etat (FNADT Massif des Vosges : une somme de 50 000 €.

C'est donc un financement de 129 595 € qui nous a été proposé, ce qui est appréciable.

Ce financement est complété par un emprunt de 146 000 € souscrit auprès du Crédit Mutuel.

Les travaux ont enfin pu démarrer. Nous espérons leur achèvement pour le démarrage de la prochaine saison d'été.

Entre temps, il nous faudra chercher de nouveaux gérants, qui pourront travailler dans une structure au top !



11 NOVEMBRE 2021



Retour en images sur la cérémonie du 11 novembre qui avait lieu à Oberbruck cette année. Le maire, Jacques Behra, a rendu hommage à nos soldats qui ont combattu jusqu'à cette signature de l'armistice, le 11 novembre 1918.

Sébastien Reymann, maire de Dolleren, a lu le message de la ministre déléguée aux anciens combattants et la liste des soldats morts en OPEX en 2020-21.

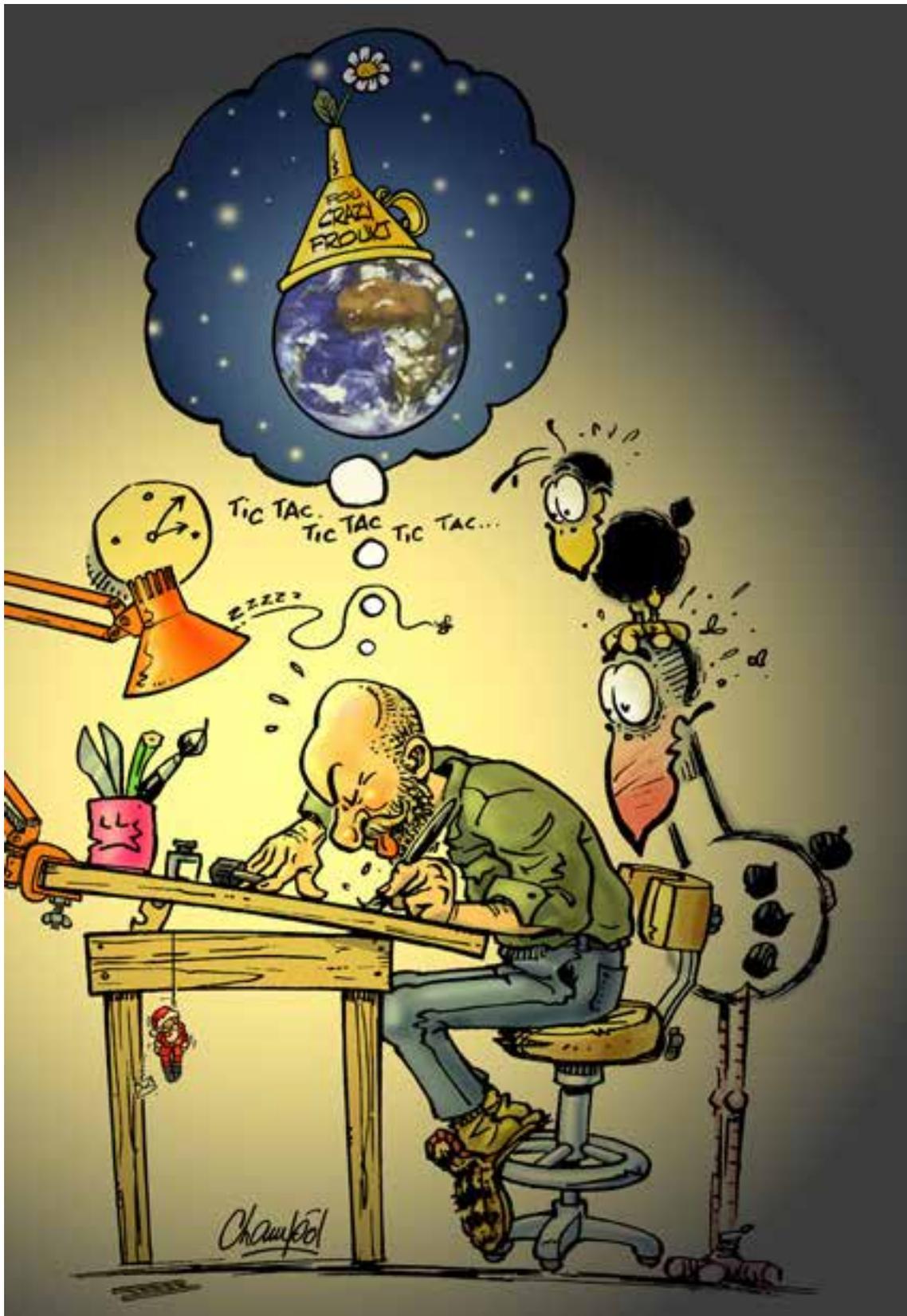
Une gerbe a été déposée par les représentants des trois communes, en présence du corps des sapeurs-pompiers de Dolleren-Oberbruck-Rimbach ainsi que des JSP, et de la chorale d'Oberbruck. Ils ont entonné la Marseillaise pour clore la cérémonie.

Les élus remercient la population qui s'est associée à cette commémoration.





Le dessin d'Emma, de Champôl, à retrouver dans chaque parution de Dolleren-infos...



FORÊT

Etat des lieux forestiers du mois d'Octobre 2021 par l'Association Forestière Doller Thur et environs

Après 3 années de sécheresse, la pluie est finalement revenue, arrosant régulièrement la région depuis l'hiver passé. Cette humidité et les températures peu élevées que nous avons connues au printemps et à l'été ont apporté un peu de répit à nos forêts, permettant tantôt à des arbres en pleine maturité de se reconstituer, tantôt à des semis de s'installer convenablement.

Cette accalmie ne sera sans doute que de courte durée. Les projections climatiques annoncent dans tous les cas une augmentation des températures moyennes et une augmentation de la fréquence des épisodes climatiques extrêmes (tempêtes, sécheresses, inondations, etc.). Ces derniers contribueront à affaiblir les massifs, et à les rendre plus sensibles aux maladies et ravageurs existants ou à venir.

En parallèle, la tension sur la ressource bois augmente au niveau mondial. Cette situation a conduit cette année à une pénurie de divers produits, impliquant des retards notamment dans le domaine du bâtiment, mais aussi une explosion des prix du fait d'un effet d'appel d'air par la demande en bois des Etats-Unis et de la Chine. Cette pénurie est vécue par beaucoup comme un paradoxe, puisque l'on estime pour 2020 dans le Grand Est à 4 millions de m³ les bois exploités dans le cadre des coupes de bois scolytés, soit environ 10 % du volume d'épicéa sur pieds et 4 fois le volume de bois d'œuvre d'épicéa récolté annuellement (source Fibois Grand Est).



Il faut toutefois rappeler que si la ressource bois ne manque pas en France, ce sont bien les infrastructures de transformation qui font défaut, puisqu' une part non négligeable des sciages vendus en France sont transformés à l'étranger. Les prix proposés par les Etats Unis et la Chine durant cette période ayant été plus attractifs, une grande partie des bois sont partis vers ces pays, creusant l'écart entre l'offre et la demande en France et en Europe.

Cette situation met en lumière le point faible des choix sylvicoles qui ont été faits par le passé : si les hagus (plantation mono-spécifique d'épicéas) du Fonds Forestier National ont pu être une solution dans le contexte de la déprise agricole, il est aujourd'hui plus qu'évident que la fragilité de ces peuplements face aux aléas climatiques est importante. Malheureusement pour les sylviculteurs, il n'y a ni certitude ni solution toute faite pour répondre aux défis de la forêt de demain, notamment concernant le choix des essences.

Heureusement, des initiatives ont été prises et des recherches sont en cours, telle que l'étude mandatée par la commune de Masevaux auprès de l'INRAE et AgroParisTech sur l'avenir du sapin en vallée de la



Doller, ou le projet FuturForest auquel participent les forêts publiques et privées et qui vise à tester l'adaptation d'essences plus méridionales au climat local.

En attendant les retours de ces études, propriétaires et usagers de la forêt devront garder à l'esprit la fragilité et la résilience des écosystèmes forestiers.

Les coups de vents plus fréquents induisent un accroissement des risques de casses ou de chutes d'arbres. Ils impliquent donc également la vigilance de chacun : les propriétaires devront s'assurer de faire exploiter les arbres à risques, et les usagers devront respecter les contraintes de circulation en présence d'un chantier d'abattage.

Enfin, chacun doit avoir à cœur le respect des milieux naturels, en évitant autant que possible de circuler hors des routes et sentiers, afin de limiter l'impact des activités humaines sur la flore et la faune, et conserver ainsi un environnement de qualité, dont on mesure encore plus aujourd'hui l'importance suite à la période de confinement.



Sprickelsberg



Coupe scolyte.

L'ESCRIME A L'ÉCOLE

Tous les vendredis, nous pratiquons l'escrime dans la salle de motricité de l'école maternelle d'Oberbruck. Nous y allons en bus et nous revenons à pied.

La séquence d'escrime compte 7 séances. Chaque séance dure de 13 h 20 à 14 h 50.

Quand nous arrivons à Oberbruck nous saluons Frédérique, notre maître d'arme. Certains élèves l'aident à emmener toutes les affaires dans la salle et nous mettons nos chaussures propres.

Pour s'échauffer nous faisons un « Jacques a dit » avec les différents mouvements d'escrime que nous avons appris :

- faire une fente (allonger le bras, jeter le pied en avant, plier la jambe avant et tendre l'arrière)



- marcher (avancer vers l'adversaire)
- romper (reculer pour éviter l'adversaire)



- en garde (les pieds en angle droit, un bras plié et un bras dans le dos ou vers la nuque)

- bras allongé (tendre le bras pour aller toucher !!!)

Une fois que nous sommes bien échauffés nous nous préparons pour les combats : on s'habille en mettant une veste de protection (une sorte de body...) et un masque avec un grillage noir et une bavette.

Nous nous mettons en ligne face à face. La maîtresse et Frédérique nous donnent nos fleurets. Le fleuret est une vraie arme en métal avec une mouche au bout (petite boule de caoutchouc) qui



sert à nous protéger.

Quand nous sommes prêts, nous nous mettons en garde et avant de commencer le combat, en signe de respect, on salue son adversaire : ciel (fleuret en l'air), vie (fleuret au menton) et terre (fleuret vers le sol).



Le combat peut commencer en respectant les règles :

- il est interdit de courir avec le fleuret,
 - il est interdit de se retourner,
 - on peut toucher tout le haut du corps (sauf la tête, les bras et les jambes) pour marquer un point,
 - quand l'adversaire est au bout de sa piste, le combat s'arrête et on retourne au point de départ.
- Idem quand un point est marqué.



Quand la séance est terminée il faut d'abord rendre le fleuret puis enlever le masque et la veste.

Nous changeons à nouveau les chaussures, aidons Frédérique à ranger et retournons à l'école à pied.

Certains n'aiment pas l'escrime car ils ont peur de rester bloqués sous le masque, ils s'y sentent à l'étroit, ont l'impression de ne pas bien arriver à respirer.

D'autres adorent car l'escrime est un sport de combat, c'est amusant mais difficile, ça permet de se défouler, d'améliorer les réflexes, de découvrir un nouveau sport.

Durant les premières séances nous avons déjà appris de nombreuses choses qu'il nous reste à approfondir:

- les règles de sécurité et de combat,
- les différents mouvements possibles, les techniques d'attaque et de défense,
- le nom, le poids et la composition des différentes armes (épée, sabre, fleuret, sabre laser),
- le maniement des armes.

La classe de CM1 CM2 de Dolleren

LA GRANDE LESSIVE

Au même titre que des milliers de personnes à travers le monde, la classe de grande-section/CP de Mmes SCHELLENBAUM et GEORGES a participé cette année au projet de « La Grande Lessive » le 14 octobre dernier.

Le but : créer une production plastique au format A4 qui se voit suspendue dans les jardins et cours de France. Le thème cette année était « tous des oiseaux ? »

Les enfants ont réalisé des autruches, hiboux et autres volatiles. Ils les ont ensuite suspendus dans la cour de récréation. A la sortie des classes, les familles ont pu venir admirer ces belles productions...



ANNIVERSAIRE ET RETRAITE DES POMPIERS...

Christian Trommenschlager

En préambule de ma petite allocution je voudrais juste évoquer deux dates :

11 décembre 1972
22 novembre 2021



Soit 48 ans 11 mois et 11 jours d'activité de sapeur-pompier.

A eux seuls, ces chiffres imposent le respect, forcent l'admiration et se passent donc de tout commentaire mais méritent vos applaudissements.

En effet je pense que peu de sapeurs-pompiers du département, voire du territoire national tout entier, peuvent se targuer d'avoir accompli une si longue et belle carrière.

Entré au corps le 11 décembre 1972 au grade de sapeur de 2^e classe, Christian accéda ensuite au grade de caporal-chef le 4 décembre 1981, puis de sergent en date du 11 novembre 1991, avant de devenir chef de corps (par intérim) le 2 mai 1995.

En 1997 il fut nommé adjudant le 10 juin puis il reprit officiellement les rênes du centre de première intervention de Dolleren en date du 23 juin de cette même année.

Le 7 avril 2005 il obtint la distinction d'adjudant-chef, puis le grade de major le 22 février 2007, avant d'entrer dans la famille des officiers au grade de lieutenant le 1 juin 2013 et enfin de capitaine le 1^{er} décembre 2018.

Presque 49 ans donc de dévouement total au service de son prochain, plus particulièrement des administrés de Dolleren, puis des villages d'Oberbruck et depuis 2015 de Rimbach, mais bien au-delà de nos communes, notre vallée et de contrées plus lointaines du département encore.

Christian c'est un exemple même de carrière accomplie pour nous toutes et tous, sapeurs-pompiers en activité et en devenir. Fédérateur de première heure, fonceur et toujours force de propositions quelques soient les obstacles qui se sont présentés à nous, à notre corps intercommunal qui, il faut le rappeler, fut le 1^{er} du département.

Il ne faut pas se voiler la face, si aujourd'hui notre CPI Sivu existe encore et en est arrivé à sa structure actuelle, c'est en grande partie grâce à ton investissement, ton dévouement et ton engagement sans faille dans cette noble cause qu'est la nôtre.



Ta force de persuasion et ton optimisme nous ont permis d'arriver où nous en sommes aujourd'hui, à savoir un bon et beau petit corps intercommunal, qui fait la fierté de nos concitoyens et de nos élus (la vente des calendriers lors des week-ends passés en est le reflet), très bien doté et niché dans une petite mais humble caserne fruit de ton investissement et de ta persévérance.

En 2018 tu m'as confié les « clés de la boutique » Christian, et je ne peux que t'en être infiniment reconnaissant. C'était pour moi une grande fierté.

J'espère que pour de bien belles et longues années encore, j'arriverai, avec le soutien et au travers de l'engagement de tous les membres de notre corps, de notre amicale, et bien évidemment des élus et administrés de nos 3 communes, à te rendre toujours fier et heureux de cette vocation que tu nous as transmise Christian, en pérennisant ce corps intercommunal qui te tient et qui nous tient tant à cœur, et que tu m'as donc légué.



La soirée serait très probablement bien trop courte pour nous remémorer toutes les anecdotes et tous les moments que nous avons partagés ensemble, de très bons comme de plus douloureux malheureusement. Mais une chose est sûre, c'est que tu as marqué nous toutes et tous ici présents ce soir pour t'aider à souffler ces 65 bougies, d'une manière ou d'une autre, d'une empreinte indélébile, forgeant en nous le respect et l'admiration.

Vrai papa poule pour les JSP de notre vallée mais également de tout le département, tu as également toujours été aux côtés et à l'écoute de chacun d'entre nous dans les moments où ton soutien et ta force de persuasion nous étaient grandement nécessaires et bénéfiques.

Pour tout cela Christian, pour toute ton « œuvre », et pour bien plus de choses encore, nous ne pouvons que te dire un énorme MERCI.

Discours du chef de corps : Adjudant-Chef Régis BEHRA
Lundi 22 novembre 2021



Vos avertisseurs de fumée ont besoin **D'ATTENTION!**

En cas d'incendie, ce sont vos meilleurs alliés!



1 Vérifiez!

Vérifiez régulièrement le fonctionnement, de vos avertisseurs, qu'ils soient à pile ou électrique. L'avertisseur de fumée est le meilleur moyen de sauver des vies. Il est votre meilleur allié en cas d'incendie.

Le saviez-vous?

Un avertisseur de fumée a une durée de vie. Tout avertisseur de fumée doit être remplacé 10 ans après la date de fabrication indiquée sur le boîtier. Si aucune date de fabrication n'est indiquée, l'avertisseur de fumée doit être remplacé sans délai.

2 Remplacez!

Remplacez périodiquement sa pile ou optez pour des avertisseurs avec pile au lithium scellée d'une durée de 10 ans. Plusieurs modèles d'avertisseurs de fumée existent sur le marché. Informez-vous auprès d'un expert afin d'obtenir celui qui répond le mieux à vos besoins.

3 Testez!

Testez régulièrement le fonctionnement de vos avertisseurs de fumée. Et pourquoi ne pas profiter de ce moment pour pratiquer votre plan d'évacuation en famille?

ÇA Y EST !



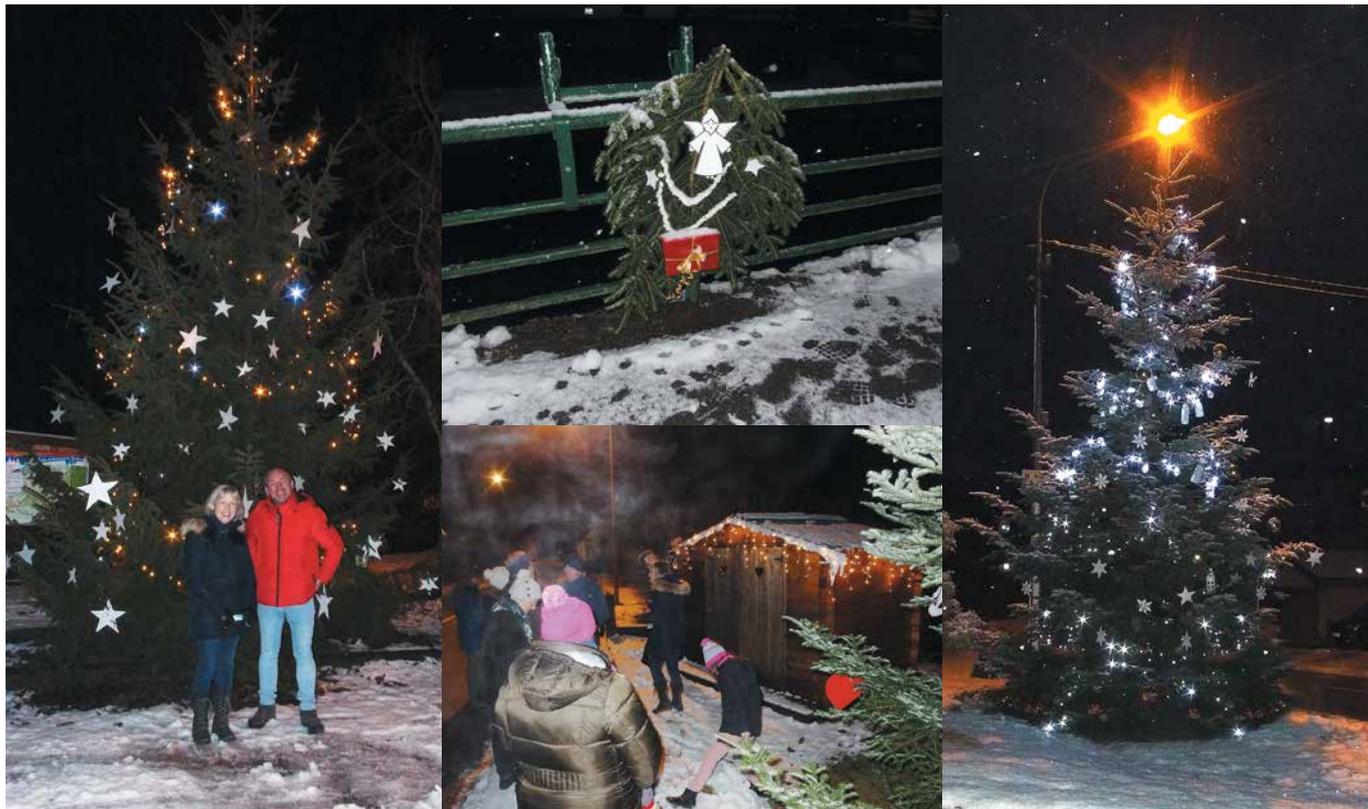
Une nouvelle fois, les décors de Noël sont pratiquement toutes en place pour le plaisir des petits et des grands.

Pour marquer le top départ de la période de l'Avent et la mise en lumière des différentes placettes, la mairie a tenu à remercier les bénévoles qui, durant toute l'année, œuvrent à rendre le village plus attrayant ; notamment grâce au fleurissement, à la réalisation et la mise en place des décors des saisons qui se succèdent et à l'entretien des espaces verts.

C'est autour d'un vin chaud et de « Mannelas », que la joyeuse troupe s'est retrouvée le samedi soir 28 novembre 2021 après un petit circuit de découverte des illuminations dans le village.

Un grand merci à tous pour leur investissement et le temps consacré à ce projet commun.

Merci à nos généreux donateurs de cette année pour la fourniture des beaux sapins (Paulette S, Marc B, Jean Marie K).



Centre de loisirs du Lautaret
04340 St Vincent les Forts
04 92 85 54 50 ou +33 6 98 17 41 29
www.loisirsmontagne.com
contact@loisirsmontagne.com



SEJOURS été 2022 avec activités **ALPES DU SUD - LAC DE SERRE PONÇON**

Dans les Alpes de Haute Provence à côté du lac de Serre Ponçon, le **Camping Centre de Loisirs du Lautaret** vous propose des séjours en pension complète avec activités pouvant répondre aux projets de sorties de vos centres. Camping Centre de Loisirs pour accueil de mineurs encadrés exclusivement

Hébergement en bungalows toilés de 6 à 8 places, équipés de literie, rangement, coin détente, électricité ...

Dans une bâtisse : sanitaires, salle de repas et d'activités, buvette, mur d'escalade ...

A l'extérieur piscine, trampoline, aire de jeux, volley, tables de ping-pong, balançoires, city stade...

Pension complète : 36 euros / jour / personne
Devis sur simple demande

Toutes les activités que nous vous proposons sont encadrées par nos Brevets d'Etats et adaptées en fonction de l'âge et du niveau des vacanciers.

Tarifs groupe des activités : Avec Brevet d'Etat

- **Rafting** : 37 euros/pers - à partir de 6 ans
- **Canoë Raft « Air Boat »** : 41 euros/pers - à partir de 12 ans
- **Nage en eau vive « Hydro »** : 41 euros/pers - à partir de 14 ans
- **Canoë sur le lac** : 27 euros/pers - balade et jeux - à partir de 6 ans
- **Canyoning** : 40 euros/pers - à partir de 10 ans
- **Kayak de mer sur le Lac** : 32 euros/pers - balade et découverte - à partir de 12 ans
- **Paddle sur le Lac** : 32 euros/pers - à partir de 6 ans
- **Escalade** : 35 euros/pers - sur site naturel - à partir de 6 ans
- **Trottinette Tout Terrain** : de 34 à 36 euros/pers selon l'âge et la descente
- **Trottinette Tout Terrain « La spéciale »** : 42 euros/pers - à partir de 12 ans
- **Balade aqua-ludique** : 36 euros/pers - à partir de 6 ans
- **Via ferrata** : 57 euros/pers - à partir de 10 ans
- **Parcours aventure sur site naturel sans guide** : 18 euros/pers (transport non inclus à 1h30 à pied sur sentier référencé) - à partir de 6 ans
- **Aquapark sans guide** : 10 euros/pers pour 1h (transport non inclus à 45min à pied sur sentier référencé) - à partir de 6 ans
- **Parcabout (filets suspendus dans les arbres)** : 15 euros/pers pour 1h (transport non inclus à 45min à pied sur sentier référencé) - à partir de 6 ans
- **VTT balade découverte** : 52 euros/pers - à partir de 6 ans



Logistique des activités : départ du Centre de Loisirs, transport et équipement inclus dans le tarif.

Bonne préparation de saison, n'hésitez pas à nous contacter, devis sur simple demande
Olivia et Daniel

contact@loisirsmontagne.com





GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pour les fêtes, restons prudents.

**Se laver
régulièrement les
mains ou utiliser
une solution
hydro-alcoolique.**

**Porter un
masque, surtout
en présence
de personnes
fragiles.**

**Se moucher
dans un
mouchoir
à usage unique
puis le jeter.**

**Respecter
une distance
de plus de un
mètre avec
les autres.**

**Aérer les pièces
le plus souvent
possible.**

**Tousser ou
éternuer dans
son coude
ou dans un
mouchoir.**



Pourquoi un Plan Climat ?

Contexte

Les actions en faveur de la Transition Ecologique du Pays Thur Doller s'appuient sur une forte sensibilité des acteurs du territoire aux questions d'efficacité et d'innovation énergétique. Dès 2002, la Charte fondatrice du Pays Thur Doller souligne la nécessité d'engager une réflexion sur les enjeux écologiques.

Bien plus qu'une simple exigence réglementaire, les trois communautés de communes du Pays Thur Doller intègrent le Plan Climat de manière volontaire pour mettre en œuvre une démarche exemplaire.

Objectifs

Le Plan Climat est le moteur de l'action territoriale dans la lutte contre le changement climatique, permettant d'atteindre des objectifs ambitieux de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre.

Objectifs nationaux :

Consommation d'énergie finale :

- 20 % en 2030 et - 50 % en 2050

Emissions de gaz à effet de serre :

- 40 % en 2030 et - 77 % en 2050

Mise en œuvre



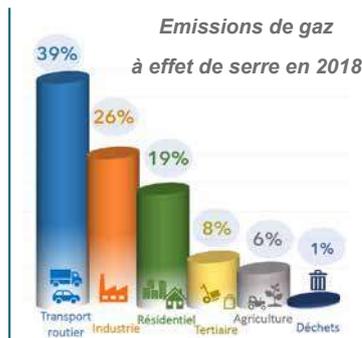
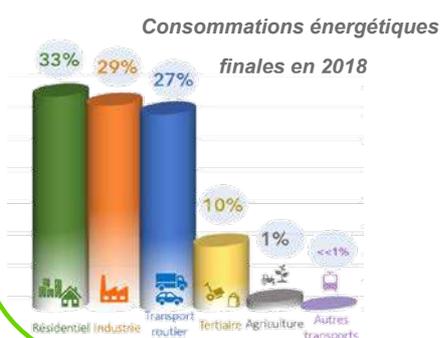
La pollution ne s'arrête pas aux frontières administratives, pour cela la démarche Plan Climat est portée à l'échelle pertinente du Pays Thur Doller. Les trois communautés de communes définissent ensuite leur propre plan d'actions en fonction de leurs spécificités géographiques et sociales.



Eléments de diagnostic

Découvrez la synthèse du diagnostic territorial sur notre site internet :

www.pays-thur-doller.fr/plan-climat-air-energie



Notre territoire émet chaque année 407 000 tCO₂,

soit l'équivalent d'un trajet aller-retour **Vieux-Thann - Afrique du Sud** en voiture pour chaque habitant



Plus d'informations sur les actions en faveur de la Transition Ecologique : www.pays-thur-doller.fr





LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

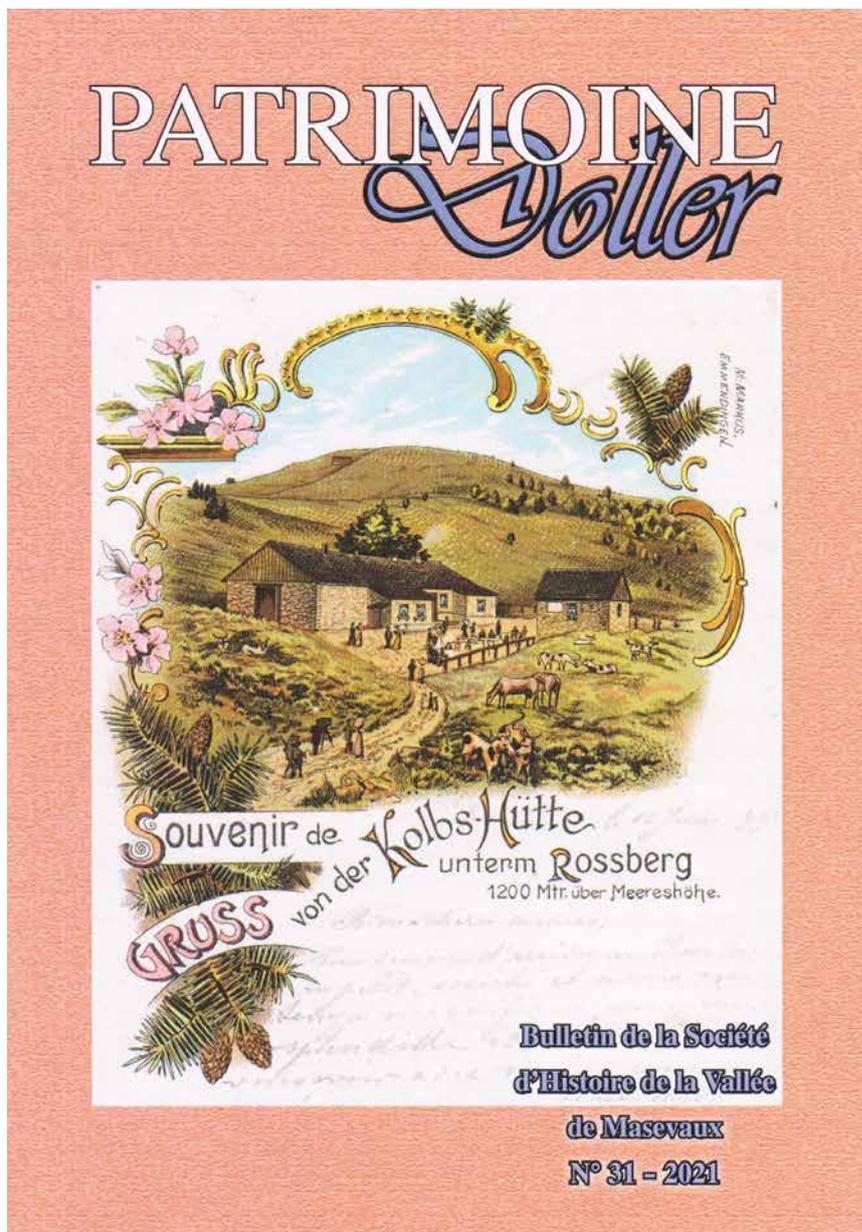
de la vallée de Masevaux présente « Patrimoine Doller » n°31

La SHVM vient de sortir son nouveau bulletin. L'annuaire 2021 totalise 130 pages abondamment illustrées et rassemble une quinzaine d'articles sur l'histoire locale.

Au sommaire :

- Fouille archéologique du Rossberg : pistes de compréhension à l'étude d'une ancienne marcairie
- Aux origines d'une croix à Dolleren
- L'enseignement primaire dans la haute vallée de la Doller en 1871
- Albert TRESCH (1881-1948), peintre et militaire
- Franciser Mortzwiller !
- La longue cavale de Robert Schuman durant l'été 1942
- La correspondance de Jules Brendlen, Malgré-nous, avec sa maman Joséphine (1942-1944)
- Compléments sur l'incorporation de force
- L'étendard du 2^e régiment de dragons et la vallée de Masevaux
- Le témoignage de Fernand Helbling sur la libération de Michelbach en 1945
- Ballon d'Alsace 1946 : sortie de route au « GINOT RANK »
- Valéry Giscard d'Estaing à Burnhaupt-le-Haut
- La genèse du chemin de fer touristique de la vallée de la Doller
- Éphéméride 2020

L'annuaire 2021 est vendu au prix de 17 € à la Maison de la Presse « Le Ranch », chez « Espace Buro » et à l'Office du Tourisme de Masevaux, ainsi qu'au tabac-presse « Le Haut » de Burnhaupt-le-Haut. Il est également possible de l'acheter en ligne dans la boutique du site de la SHVM : www.masevauxhistoire.fr Il est disponible chez le Président, Jean-Marie EHRET, 1 rue du BM XI à Dolleren.





Attention, démarchage abusif

Isolation à 1€, pompe à chaleur, solaire photovoltaïque, le nombre de démarchages et de fraudes est en hausse ces dernières semaines, soyez vigilants !

Soyez vigilants en adoptant ces quelques réflexes :

- Savoir que **les services publics ne démarchent jamais**. Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou d'un fournisseur d'énergie !
- Directement après un démarchage, **ne jamais donner ses coordonnées bancaires et ne jamais signer le jour même**. Rester prudent : un crédit peut être dissimulé dans la liasse de documents présentés.
- Ne pas se précipiter : toujours **prendre le temps de demander des devis ailleurs** et les comparer avec d'autres offres.
- **Se méfier des offres trop alléchantes** : vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.

Vous souhaitez un avis neutre et gratuit ?
Vous pouvez contacter l'espace FAIRE du Pays Thur Doller
www.pays-thur-doller.fr/espace-faire/



Financé par :



CARITAS



Les bénévoles de Caritas Masevaux, vallée de la Doller, agissent pour soutenir toute personne qui se trouve en difficulté à cause de la perte d'emploi, d'une séparation, de la solitude... « cela peut arriver à tout le monde », il ne faut pas hésiter à pousser la porte des locaux de Caritas situés à Masevaux, au 11 place des Alliés.

L'accueil est assuré tous les jeudis après-midi dans les locaux de l'équipe de Caritas Masevaux, pour l'aide administrative et alimentaire, pour la distribution de vêtements, pour l'écoute autour d'un café...

Les jeudis matin, l'atelier d'aide à la recherche d'emploi propose un accompagnement en vue de retrouver un travail (convention signée avec Pôle emploi de Thann).

Chaque semaine, des cours d'informatique et de français sont assurés par des bénévoles, bien conscients du caractère indispensable de ces deux compétences. Le dernier mardi du mois, a lieu l'après midi récréative, pour rompre la solitude et se rappeler qu'ensemble, nous pouvons vraiment construire une société plus fraternelle; ces moments de convivialité sont ouverts à tous.

Un coup dur ? besoin de renseignement ? envie de donner un peu de son temps ?
Appelez le 03 89 38 04 90 les jeudis ou le 06 89 77 22 80, ou écrivez à caritasmasevaux@orange.fr





RANDONNÉES ALPINES « Le Chablais Franco-Suisse »

Les 2 séjours de randonnées alpines effectués en 2018 et 2019 s'étant soldés par une réussite, il était prévu de reconduire un nouveau séjour en 2020 ; pour les raisons sanitaires que l'on connaît, ce dernier a dû être annulé et a finalement pu avoir lieu fin juin 2021.

Parmi les 19 participants du Club Vosgien Masevaux, 5 Dollerois (ou anciens), ont participé à cette sortie : Jean-Paul et Michèle Kippelen, Marc et Lydia Bihl ainsi que Annick Erhard ont bénéficié d'un programme concocté par Bernard Kessler, secondé par Valérie et Jean-Paul dans cette organisation. Tous les participants ont particulièrement apprécié la convivialité et la bonne table de l'hôtel Le Fer-raillon à Richebourg-Abondance ainsi que les différentes sorties journalières d'une distance de 10 à 18 km pour un dénivelé positif moyen de 600 à 1000 m.

Le dimanche 27, après le déplacement routier via la Suisse, une première mise en jambe dans l'après-midi a permis de découvrir le domaine skiable d'Abondance dénommé l'Essert, station chère à l'ancien médaillé olympique de slalom Didier Bouvet.

Le deuxième jour, après un premier périple à la découverte de l'alpage des chalets de Pertuis, une rude montée dans les combes au pied du Mont de Grange a aiguisé les appétits et tous se sont retrouvés à midi, rassasiés par de bonnes salades composées ou par la spécialité locale de la saucisse aux choux au refuge de Trébentaz; le retour a pu se faire au sec et juste à temps avant qu'un violent d'orage ne s'abatte sur la vallée.

Le troisième jour, en raison d'un nouvel orage persistant toute la matinée, la sortie qui prévoyait d'aller au sommet des Cornettes de Bise a dû être écourtée et se limiter à la découverte de la flore et la faune vers le Lac d'Arvouin et les cols alentours soit le Serpentin et celui de la Savalenaz, où un groupe de jeunes bouquetins a posé pour la plus grande joie des photographes.

Le dernier jour, après la libération des chambres de l'hôtel, le village de Champéry en Suisse a constitué le point de départ de la randonnée via un circuit passant par le refuge et le Signal de Bonavau pour atteindre le plateau de Barme et la Cantine des Dents Blanches pour le repas de midi, puis retour aux voitures en milieu d'après-midi pour rejoindre nos domiciles respectifs.

Un nouveau séjour sera proposé du 3 au 6 juillet 2022 ; avis aux amateurs ...

Ci-dessous, la photo du groupe devant l'hôtel au matin du dernier jour.



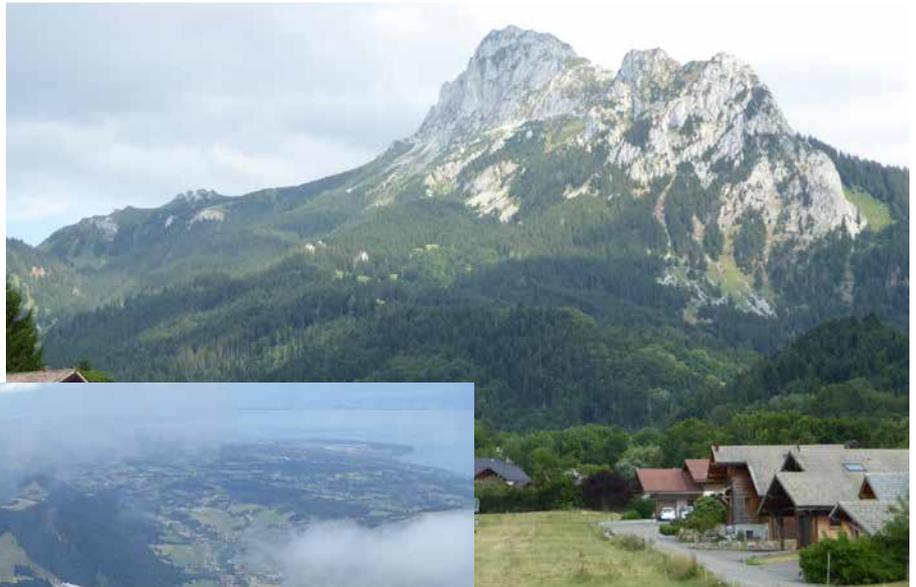
Les sommets mythiques du Chablais français, de la vallée d'Abondance à Bernex

Le massif du Chablais est le deuxième massif le plus étendu des Préalpes du Nord. Il est situé en Haute-Savoie dans le Chablais français et le Faucigny, et en partie dans le Chablais valaisan en Suisse; je vous propose de découvrir certains de ses sommets :

La Dent d'Oche :

L'accès le plus fréquenté se situe au départ du village de Bernex ; de son sommet qui culmine à 2221 m et à la forme caractéristique qui surplombe le Lac Léman, on a un panorama de 360° magnifique sur le bassin lémanique, le Jura et les Alpes du nord, notamment les Dents du Midi et le massif du Mont-Blanc.

La Dent d'Oche vue depuis
le village de Bernex.



Le refuge situé à 2114 m,
en contrebas du sommet.



Les Cornettes de Bise :

Depuis le village de La Chapelle d'Abondance, sa paroi face sud impose par sa puissance et sa majesté et son sommet qui culmine à 2432 m est situé sur la frontière franco-suisse.

Les Cornettes, vue depuis le village
de La Chapelle d'Abondance.



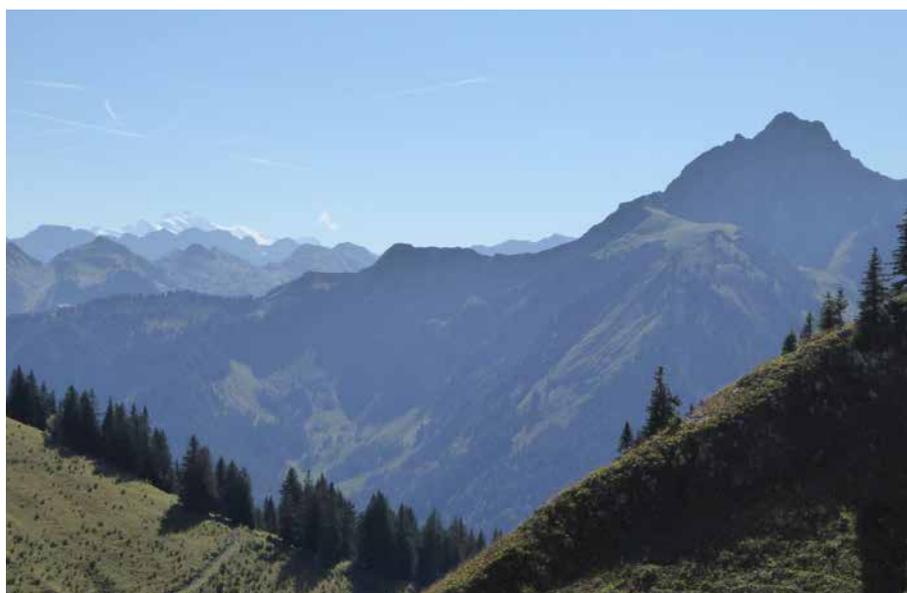


Vue sur le lac Léman depuis le sommet.

Le Mont de Grange :

Ce massif rocheux dont le sommet culmine également à 2432 m est visible et accessible depuis les 3 villages de la vallée, de Châtel à Abondance.

Le Mont de Grange
et le Mt-Blanc au fond.



Une longue arrête rocheuse
pour atteindre le sommet.



DU CÔTÉ DE LA COM COM

↳ Informatique – écrans dans les écoles



Candidate dans le cadre du Plan de Relance, la Communauté de Communes a été désignée lauréate du programme de **renouvellement informatique dans ses écoles**. Ce plan permettra d'équiper toutes les classes du territoire en écrans interactifs et ordinateurs portables. Le budget de cette opération est de 195 000 €, subventionnée à hauteur de 135 000 €. Le lancement des dotations dans les écoles aura lieu sur toute l'année 2022.

Crédit photo : © DP_CCVDS

📞 Contact : Mme Delphine PERNOT **Directrice** 03 89 38 81 75 / dpernot@cc-vallee-doller.fr

↳ Mobilité

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la Communauté de Communes est dotée de la compétence « **Mobilité** » et s'est engagée dans une démarche volontaire en faveur des alternatives à la voiture pour notre Vallée. Plusieurs dossiers ont été ouverts à cet effet :

- Accompagnement du projet de sécurisation de la Piste Cyclable Sentheim-Lauw-Masevaux, en collaboration avec les communes et la Collectivité Européenne d'Alsace.
- Définition des possibilités de liaison de la Piste Cyclable de la Doller avec :
 - o La Communauté de Communes de Thann-Cernay via Aspach-le-Bas
 - o Le Sundgau et la M2A via Burnhaupt-le-Haut et Burnhaupt-le-Bas
- Lauréate de l'appel à projet AVELO2, lancé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) pour les études et l'animation.
- Lancement du recrutement d'un animateur mobilité, financé par l'ADEME
- Travail avec les associations locales en faveur des mobilités actives (Roues Libres en Doller et Cadres Thur-Doller)
- Définition de projets de navettes, notamment vers Masevaux-Niederbruck dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ».

↳ Communication – A fond sur le numérique !



Depuis cet automne la CCVDS a permis à l'ensemble des communes de la Vallée d'apparaître et de diffuser des informations sur **l'Application mobile Intramuros**

Disponible gratuitement en téléchargement ou en scannant le code QR !

Cette application est destinée aux habitants et permet d'avoir des informations utiles sur sa commune, ses actualités toute au long de l'année.

La CCVDS a également sorti sa **1^{ère} page Facebook** depuis le mois d'avril et le site Internet s'est refait une beauté en actualisant les informations.

N'hésitez pas le consulter : www.cc-vallee-doller.fr

📞 Contact : Mme Aurélie BEHRA **Chargée de Communication** 03 89 38 81 75 / abehra@cc-vallee-doller.fr



↳ PLUi – Approbation à venir

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal devrait être approuvé et applicable au courant du premier trimestre 2022 ! Le PLUi définit le droit du sol à moyen terme en prenant en compte le développement économique, les besoins en logements, la place de l'agriculture et la protection de l'environnement notamment.

Il détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols, de manière à assurer un développement maîtrisé et harmonieux de notre vallée.

➡ Pour tous renseignements vous pouvez contacter le service PLUi de la CCVDS Mme Elsa NORTH **Chargée de mission PLUi** 03 89 38 81 75 / e.north@cc-vallee-doller.fr



Crédit photo : © AB_CCVDS



Crédit photo : © AB_CCVDS

↳ Fibre Optique

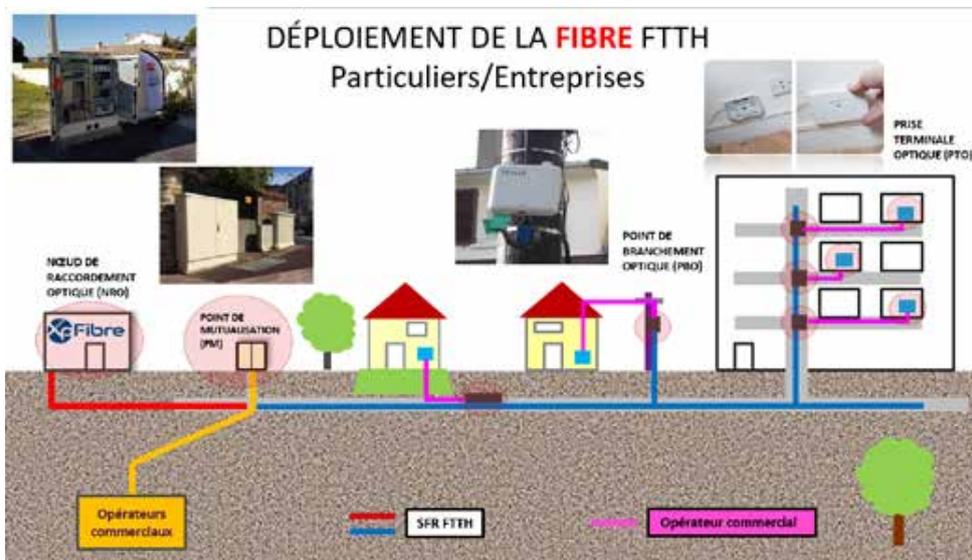
Grâce à une convention signée avec l'opérateur **XPfibre**, la Communauté de Communes a permis le déploiement de la fibre optique sur tout son territoire. Les travaux, qui sont réalisés sans appel à l'argent public, sont en cours dans toutes les communes en cette année 2021, en 3 phases :

- Installation du point de connexion central à Masevaux-Niederbruck (Nœud de Raccordement Optique ou NRO)
- Installation des 25 Points de Mutualisation (PM), qui desserviront 400 abonnés chacun
- Raccordement des 7481 adresses éligibles à la fibre

Une fois l'ensemble de ces travaux terminés, chaque foyer ou entreprise se verra proposer, par l'opérateur de son choix, une offre fibre de son choix et en fonction de ses besoins.

Ce nouveau réseau coexistera encore quelques années avec le réseau câblé et/ou ADSL.

➡ Contact : Mme Delphine PERNOT **Directrice** 03 89 38 81 75 / dpernot@cc-vallee-doller.fr





Dolleren

est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours !

